

# 1) Janvier 2020

## Six mois de délai avant la reprise des concessions du cimetière (04/01/2020)

*Les familles qui souhaitent conserver une concession au cimetière intercommunal de Mézéré - Morvillars doivent faire vite. Les mairies viennent de prolonger de six mois les délais avant que la reprise ne soit prononcée. Le 30 juin, il sera définitivement trop tard.*



*Le cimetière intercommunal de Mézéré-Morvillars.*

Afin de « préserver la salubrité ainsi que la décence du cimetière », une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon est engagée par les communes de Mézéré et Morvillars.

Sur les 220 sépultures relevées sans concession que compte ce cimetière intercommunal, seules 35 ont été régularisées à ce jour. Cette procédure concerne « les concessions qui ont notoirement plus de trente ans d'existence, dont la dernière inhumation date de dix ans au moins et qui ont cessé d'être entretenues ».

Afin de permettre aux familles qui n'ont pas encore eu la possibilité de manifester leurs volontés, la procédure lancée mi-mai, et dont l'échéance était initialement fixée au 31 décembre, est prorogée de six mois. Elle prendra donc fin le 30 juin 2020.

La possibilité est offerte aux familles de remettre en bon état de propreté et de solidité la concession les concernant.

Pour savoir si une concession est concernée par cette procédure de reprise, une liste de dix pages en PDF est consultable à la mairie et sur le site internet des communes. [www.morvillars.fr](http://www.morvillars.fr) rubrique urbanisme et [www.mezire.fr](http://www.mezire.fr)

## Jean-François Boichard est décédé (08/01/2019)



Un séisme dans la commune et dans le canton, où tout le monde pleure « Jeff », l'enfant du pays. Jean-François Boichard, nous a quittés dimanche 5 janvier 2020 à l'hôpital de Strasbourg après une lourde opération. Son départ laisse dans la peine son épouse, Alexandra Brocard et ses deux filles, Candice, née en 2008 et Agathe, née en 2013. Ainsi que ses parents, Roger et Marianne, qui l'ont vu naître le 27 février 1976 à Belfort. Ses engagements, associatifs et citoyens, étaient nombreux, ainsi que ses amis.

Jean-François Boichard était 1er adjoint au maire de Morvillars depuis 2011. En charge de l'urbanisme et des travaux publics, il a conduit de nombreux dossiers et ne comptait pas ses heures. Enseignant, professeur de vente à Saint-Joseph et à Notre-Dame, il disait avoir « beaucoup appris des dossiers techniques à la mairie ». Tous les élus, élèves, professeurs pleurent « quelqu'un de bien », un homme simple, loyal, sympathique, et à la mairie, « un pilier de l'exécutif ».

Jean-François Boichard était aussi un pilier du football, présent depuis ses 6 ans sur le terrain, fidèle à l'AS Méziré. Joueur, entraîneur des jeunes et des seniors, il trouvait le temps d'encadrer les stages et sélections de la Ligue Bourgogne Franche-Comté au Centre technique de Grandvillars. Il encourageait ses filles, Candice et Agathe, passionnées de danse sur glace, licenciées à Belfort.

« Jeff » n'a jamais quitté son pays : élève à l'école privée de Morvillars, il a fait Sports Études à Valdoie, est entré au collège Notre-Dame, au lycée Follereau, à l'IUT de Belfort où il est sorti avec une licence. Jeune marié, le couple s'est installé à Méziré puis au 10 rue du Chêne à Morvillars en 2008.

Son départ est un arrachement pour sa famille et pour tous, il part vraiment « trop tôt ». Il laisse un grand vide. Ses obsèques auront lieu ce jeudi 9 janvier à 14 h en l'église de Morvillars.

## *Avis de décès*



### **MORVILLARS - MÉZIRÉ**

Alexandra BOICHARD, son épouse ;  
Candice et Agathe, ses filles ;  
Roger et Marianne BOICHARD, ses parents ;  
Les familles BOICHARD, BROCARD, parentes  
et alliées

ont la douleur de vous faire part du décès de

### ***Monsieur Jean-François BOICHARD***

survenu à l'âge de 43 ans.

Les obsèques auront lieu jeudi 9 janvier 2020, à 14 h, en  
l'église de Morvillars.

Jean-François repose au funérarium Henner, à Grandvillars.

Ni fleurs, ni plaques ; une urne sera mise à disposition pour  
recueillir vos dons en faveur de l'association « SOS Foie  
Pancréas ».

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Avis de décès paru dans L'Est Républicain le 07/01/2020 | réf 971541500\_LER\_1 | publication  
web le 07/01/2020. Vous pouvez acheter et lire [L'Est Républicain du 07/01/2020](#)

## *Avis de décès*

### **MORVILLARS**

Mme le Maire ;  
Les adjoints ;  
Les conseillers municipaux ;  
Les membres du CCAS ;  
Et le personnel communal

ont l'immense douleur de vous faire part du décès de leur  
ami et collègue,

### ***Jean-François BOICHARD***

***1er adjoint au maire depuis juillet 2011***

et s'associent à la douleur d'Alexandra, son épouse, de  
Candice et Agathe, ses filles, de ses parents et de toute la  
famille.

Les obsèques auront lieu jeudi 9 janvier 2020, à 14 h, en  
l'église de Morvillars.

Un livre d'or sera à votre disposition en mairie, ainsi qu'une  
urne destinée à recueillir vos dons en faveur de l'association «  
SOS Foie Pancréas ».

Avis de décès paru dans L'Est Républicain le 07/01/2020 | réf 971587500\_LER\_1 | publication  
web le 07/01/2020. Vous pouvez acheter et lire [L'Est Républicain du 07/01/2020](#)

## *Avis de décès*

### **MORVILLARS(90120)**

Les Communautés Educatives de l'Institution Saint-Joseph et du Cours Notre-Dame-des-Anges, à Belfort

ont la douleur de vous faire part du décès de

***Monsieur Jean-François BOICHARD***

leur collègue et ami.

Jean-François nous aura marqués par sa sympathie et son dévouement auprès de nos élèves et de nos étudiants.

Nous assurons tous les membres de sa famille de notre prière et de nos plus sincères condoléances.

Avis de décès paru dans L'Est Républicain le 07/01/2020 | réf 971596200\_LER\_1 | publication web le 07/01/2020. Vous pouvez acheter et [lire L'Est Républicain du 07/01/2020](#)

## **Annulation des vœux du maire (09/01/2020)**

En raison du décès subit de Jean-François Boichard, premier adjoint au maire de la commune (ER du 8 janvier), la cérémonie des vœux municipaux qui devait se dérouler samedi 11 janvier à 18 h 30 dans la salle du conseil de la mairie est annulée.

## Repas karaoké au Cheval Blanc (10/01/2020)

**vendredi**  
**24**  
janv. **2020**

**CAFE du CHEVAL BLANC**  
*chez Pat & Ghis*  
facebook  
4 RUE CHARLES DE GAULLE  
9020 MORVILLARS  
07 88 42 98 58 03 84 27 80 09  
cheval.blanc.morvillars@orange.fr

à partir de  
**19H30**

en buffet à volonté :

**Boeuf Bourguignon aux carottes**  
**Pâtes d'Alsace - Salade**

**14 €**  
**10 €** enfants - de 10 ans

**pour le repas**  
**réservation**  
**indispensable**  
(places limitées)

**Dès**  
**20H30**

« Ambiance Rock N'Roll »

**KARAOKE**  
« à L'ancienne »  
Sur cahier mis à jour régulièrement.

Avec  
*Village Sound*  
Katia Lanoix

BAR  
entrée libre

Soirée proposée par le café du Cheval Blanc à Morvillars et animée par Katia Lanoix. À partir de 19h30, possibilité de déguster un bœuf bourguignon aux carottes et pâte d'Alsace en buffet à volonté. Et dès 20h30 prendre le micro, pour chanter en solo, en duo ou en groupe. Réservations pour les repas : 07 88 42 98 58 (places limitées). Bar accès libre. Grand parking juste en face.

## Sortie de route et tonneau : une femme légèrement blessée (11/01/2020)



*La conductrice se plaignait de douleurs au dos ; elle a été transportée à l'hôpital pour examen. Photo d'illustration ER/ Lionel VADAM*

Une conductrice a fait une impressionnante sortie de route, ce vendredi matin vers 7 h, alors qu'elle circulait sur la RD 23 entre Méziré et Morvillars. Après avoir glissé et mordu sur le bas-côté, la voiture est partie en tonneau et s'est immobilisée dans un champ.

Originnaire de Méziré, la jeune femme de 22 ans a été prise en charge par les pompiers. Se plaignant de douleurs au dos, elle a été transportée à l'hôpital Nord Franche-Comté pour examen.

Les gendarmes ont procédé aux constatations d'usage (alcool et stupéfiants). L'accident n'a causé aucune gêne à la circulation.

## La cabane des gilets jaunes à nouveau incendiée (11/01/2020)



*La cabane des Gilets jaunes avait déjà brûlé une première fois en février 2019. Photo d'archives ER*

Ce vendredi vers 17 h 45, la cabane des Gilets jaunes, située le long de la RD19 à Morvillars, a été victime d'un incendie. Avec la nuit, les flammes étaient visibles depuis la RN1019. De nombreux automobilistes ont d'ailleurs appelé le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours pour signaler l'événement.

Sept pompiers ont été mobilisés pour venir à bout de cet incendie. Mais la cabane, qui était totalement embrasée à leur arrivée, n'a pas pu être sauvée.

Ce n'est pas la première fois que la bâtisse, qui servait de point de ralliement aux gilets jaunes du Sud Territoire, est incendiée. Construite sur un terrain privé, elle avait déjà brûlé en février 2019.

Personne ne se trouvait sur place au moment des faits.

### **La cabane des gilets jaunes détruite par un incendie**

**Vendredi 10 janvier 2020 à 19:29** - Par Jonathan Landais, France Bleu Belfort-Montbéliard

Les pompiers sont intervenus ce vendredi soir peu avant 18h pour un incendie à Morvillars, sur la RD19. C'est la cabane des gilets jaunes qui a été la proie des flammes.

Les images circulent sur les réseaux sociaux. Ce vendredi soir, vers 17h45, un incendie s'est déclaré dans la cabane des gilets jaunes, située près de la RD19, sur un terrain privé. Six pompiers ont été mobilisés pour venir à bout de cet incendie, a confirmé le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Territoire-de-Belfort.

En novembre 2019, la maisonnette construite près du rond-point, au bord de la route avait été rasée. Une autre cabane avait alors été construite sur un terrain privé, à la sortie de Morvillars, pour un bail d'un euro symbolique sur proposition du propriétaire.

#### **Une cabane d'au moins 25 m<sup>2</sup>**

"C'était une cabane d'au moins 25 m<sup>2</sup> avec une salle conviviale, des tables, des chaises et même des toilettes", précise une autre source sur la commune. Le lieu était fréquenté principalement par des gilets jaunes de Morvillars et Grandvillars. Certains venaient même de Bourogne et Feschés-le-Châtel.

- Selon nos informations, les services de la Préfecture avaient récemment dressé un procès-verbal pour constater l'infraction : cette nouvelle cabane ayant été construite sans autorisation.
-

## Quand des avions décollaient du Champ-de-Mars (13/01/2020)

L'engouement pour l'aviation s'est développé à partir de 1909 à Belfort, avec des démonstrations au Champ-de-Mars. Trois ans plus tard, un centre d'aviation militaire y était créé. L'ouvrage de Lionel Luttenbacher lui rend hommage.



*Expositions et démonstration le septembre 1911 pendant les grandes manœuvres militaires de l'est sur le Champ-de-Mars.*

Lionel Luttenbacher a édité, à compte d'auteur, un ouvrage sur « L'aéronautique militaire, Champ-de-Mars de Belfort 1914-1918 ». En 140 pages et 158 photos, l'auteur alsacien relate l'aventure aéronautique de la cité du Lion. Les premières pages sont consacrées au parc d'aérostation, installé à Belfort en 1887.

### **Deux grands hangars pour les dirigeables**

L'année suivante, le Champ-de-Mars, aussi appelé champ de manœuvre, est témoin des premières expériences de communications avec la tour Eiffel depuis un ballon captif de l'armée. Les dirigeables sont utilisés par les états-majors comme observatoire d'artillerie et pour la surveillance des mouvements de l'ennemi. À partir de 1910, Belfort devient un port d'attache, avec la construction de deux hangars, là où se trouve, aujourd'hui, le groupement de gendarmerie. En 1913, il réceptionne deux dirigeables, le Lieutenant Chauré et le Conté.

L'essentiel de l'ouvrage est consacré aux avions et à leur arrivée dans la cité du Lion. Ces appareils suscitent l'engouement de la population depuis la première semaine de l'aviation du 12 au 18 juillet 1909. À cette occasion, le capitaine Ferdinand Ferber exécute plusieurs vols au-dessus du Champ-de-Mars avec son aéroplane Voisin équipé d'un moteur Antoinette. À cause du mauvais temps, une seule journée de vol a été possible.



*Des immeubles qui existaient à la création du centre d'aviation sont toujours présents.*



*L'un des deux hangars pour les dirigeables. Photo DR /Archives départementales*



*À la place des hangars pour l'aérostation, se trouvent aujourd'hui les installations du groupement de gendarmerie.*



*Démonstration d'un biplan au champ de mars.*



*Derniers vestiges du passé militaire du parc à Ballon.*

### **Un avion survole le Lion**

Pour Lionel Luttenbacher, l'autre évènement marquant se déroule le 13 septembre 1911 au pied du Lion. Le pilote Jules Védrine y lance une banderole tricolore portant la mention « Honneur Patrie, Au Lion invaincu. Confiance. La France ».

Ces prouesses conduisent le conseil municipal du 8 mars 1912 à lancer une souscription pour l'aviation militaire. Suivie par le Département, l'initiative recueille 15 510,9 €. Cet argent encourage le gouvernement à choisir Belfort pour un centre d'aviation. Créé par décret le 22 août 1912, il a le Champ-de-Mars pour piste d'atterrissage. Des hangars sont construits le long de l'actuelle avenue Jean-Moulin. La plupart des avions ainsi que le matériel d'entretien, les pièces de remplacements et les hommes arrivent par la route depuis Vesoul. Seul l'avion du lieutenant Sylvestre vient par les airs.



*Des bâtiments ont été construits pour réparer et entreposer les avions. Photo DR/Archives départementales*

### Seize escadrilles

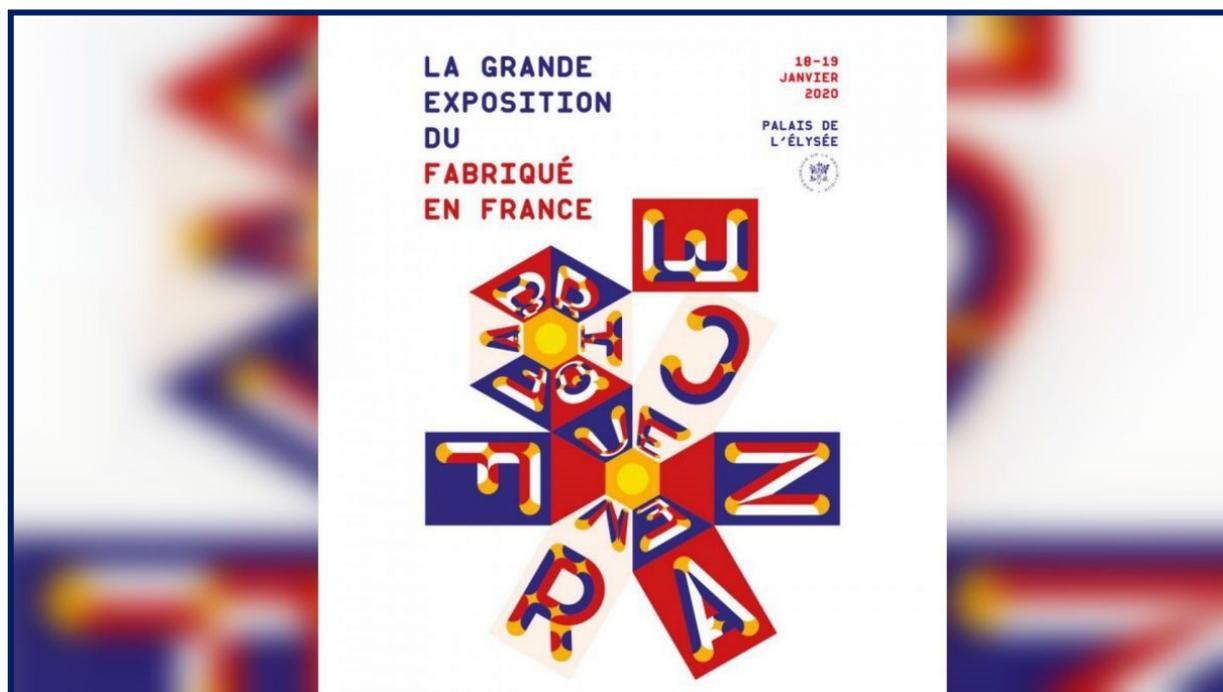
« En octobre 1912 », écrit l'auteur, « la ville héberge l'escadrille BL3, commandée par le capitaine Bellenger et composée et équipée de 6 Blériot XI-2. En septembre 1913, l'escadrille BL10 est créée, par dédoublement de la BL3. Elle est commandée par le capitaine Zaparoff. Le même mois, l'armée nomme « Belfortain » un des avions de la marque Blériot. Il porte le numéro BL178 et il est piloté par le caporal Georges Madon. »

De l'engouement pour l'aviation ou les dirigeables, il reste à Belfort des noms de rue qui rendent hommage à Alphonse Pégoud, Charles Lindberg, Georges Guynemer, aux frères Montgolfier et à Auguste Piccard.

**Le livre de Lionel Luttenbacher dévoile aussi un atlas des dix-neuf terrains d'aviation du Territoire de Belfort, dont ceux de Chaux, Morvillars, Grandvillars, Fontaine, Romagny-sous-Rougemont, Fossemaigne et Lachapelle-sous-Rougemont.**

On peut se procurer l'ouvrage « L'aéronautique militaire, champ de mars de Belfort 1914-1918 », par mail à [lionelluttenbacher4@hotmail.com](mailto:lionelluttenbacher4@hotmail.com) ou en écrivant à Lionel Luttenbacher, 33, rue des Bûcherons, 68400 RIEDISHEIM. Prix : 25 €, remise possible pour les achats groupés.

## **Fabriqué en France : quelles entreprises de Bourgogne-Franche-Comté seront à l'Élysée ce week-end ?**



L'Élysée accueille les 18 et 19 janvier une exposition ouverte à tous dédiée aux produits fabriqués en France. Chaque département est représenté par au moins une entreprise. Découvrez les sociétés retenues en Bourgogne-Franche-Comté.

Samedi 18 et dimanche 19 janvier, le palais de l'Élysée à Paris accueille une exposition dédiée au "fabriqué en France". Des entreprises de toute la France seront présentes, au moins une par département.

La sélection a été faite par un comité présidée par la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, Agnès Pannier-Runacher en décembre, après un appel à candidatures.

Le panel est large, il va de la voiture hybride aux cocottes-minute, en passant par les radiateurs intelligents ou les parapluies. 11 entreprises de Bourgogne-Franche-Comté feront le déplacement. En voici la liste détaillée :

### **Côte-d'Or**

L'entreprise Seb, à Selongey, a été sélectionnée pour sa cocotte-minute Clipso Minut' Natural, fabriquée avec de l'inox recyclé pour 60 %. La Moutarderie Fallot, installée à Beaune, présentera sa moutarde aux graines et au vin blanc de Bourgogne IGP.

### **Doubs**

Cristel, à Fesches-le-Châtel, ira à Paris avec sa sauteuse Castaline à poignée amovible. Le site de Sochaux de PSA présentera sa Peugeot 3008 hybride rechargeable. Quant aux Montres Michel Herbelin, de Charquemont, c'est leur modèle Antarès qui sera à l'honneur.

### **Jura**

La société Thierry, installée à Morbier, sera à l'Élysée avec ses paires de lunettes.

### **Nièvre**

Gutenberg & Co, une entreprise basée à Nevers, montrera son système d'impression de livres miniature et express.

### **Haute-Saône**

Pour la Haute-Saône, l'entreprise sélectionnée parmi les dossiers déposés est le groupe Cofel-Copirel, qui fabrique à Vesoul les matelas Merinos.

### **Saône-et-Loire**

Les collants de la maison Gerbe (à Saint-Vallier) seront aussi à Paris ce week-end.

### **Yonne**

La Compagnie Dumas, installée à Tonnerre, présentera ses oreillers.

### **Territoire de Belfort**

**L'hameçon triple haut de gamme, fabriqué par l'entreprise VMC Pêche à Morvillars, représentera le Territoire de Belfort.**

## L'échangeur de Sevenans atteint son objectif : circulation fluide (15/01/2020)

*Mis en service avec de l'avance le 19 décembre, le nouvel échangeur de l'autoroute qui permet de rejoindre Delle, mais aussi l'hôpital et la gare TGV tient ses promesses : le trafic est -enfin !- fluide.*



*Le nouvel aménagement a permis de fluidifier le trafic en direction du sud-Territoire, de l'HNFC et de la gare TGV.*

Sa mise en service était attendue au premier trimestre. Les travaux ont pris de l'avance sur le calendrier. « Nous n'avons pas connu de gros aléas climatique ou technique », résume Charline Schwartz, conductrice d'opérations pour [APRR \(Autoroute Paris Rhin Rhône\)](#). [Dès le 19 décembre, le nouvel échangeur de Sevenans est entré en service.](#) Il a été officiellement inauguré mardi.

Aujourd'hui, après trois ans de travaux et des aménagements qui ont profondément restructuré ce carrefour très accidentogène, qui se souvient encore des tourne-à-gauche dangereux ? Le nouvel aménagement a atteint son but : le nœud d'étranglement du trafic a disparu, la circulation a retrouvé sa fluidité.

« Avec les premiers travaux de décembre 2018, les congestions ont disparu entre l'échangeur de l'A36 et la RN 1019. Depuis le mois de décembre, ça roule sans encombre. » Enfin, il est possible de rejoindre, sans bouchons l'axe stratégique de la RN 1019 qui dessert le sud du département, mais surtout la gare TGV, la JonXion et l'Hôpital Nord Franche-Comté. « Il y avait des inquiétudes au départ », rappelle Charline Schwartz, « d'autant que l'hôpital a ouvert avant la construction de l'échangeur. » L'HNFC est en service depuis trois ans.

### [L'échangeur de Sevenans tient ses promesses](#)

Le projet compte deux demi-diffuseurs entre la RN 1019 et la RD 437 (après la Zac des Près à Sevenans, et avant l'entrée de Bermont), un diffuseur entre l'A36 et la RN 1019 avec douze voies d'échange, et 4 km de tracé en deux fois deux voies. [La création de l'échangeur a nécessité quinze ouvrages d'art](#), dont dix créés de toutes pièces et cinq renforcés ou rénovés. « Deux ont notamment été créés à partir de caissons métalliques qui ont été posés, de nuit, en juin 2019. »

Pour le président du conseil départemental, Florian Bouquet, la mise à deux fois deux voies de la RN 1019, dans la continuité de l'échangeur est « hautement stratégique car la porte de Bâle est saturée et que de grands équipements (gare TGV, HNFC) sont desservis. L'axe permettra de rejoindre la Transjurane, qui est ouverte. »

**« Entre l'A36 et Morvillars, il y a 6,5 km, avec plusieurs ouvrages d'art », souligne-t-il. Les travaux sont estimés à 40 millions d'euros, mais « les études seront réalisées en septembre ou octobre 2020. À ce moment-là, nous pourrons construire le plan de financement. » L'élargissement devrait être réalité en 2025.**

## L'excellence franc-comtoise exposée à l'Élysée (17/01/2020)

### Exposition « Fabriqué en France » à l'Élysée avec six produits comtois invités

La société familiale Vieillard Migeon & Compagnie de Morvillars a été choisie pour représenter le savoir-faire tricolore lors de l'exposition nationale de 120 produits d'excellence, dont six made in Franche-Comté, à l'Élysée les 18 et 19 janvier.



*Cyrille Vieillard, qui a pris ses fonctions de président au début du mois, représente le Territoire de Belfort avec son hameçon triple 7548, lors de l'exposition "Fabriqué en France" à l'Élysée.*

### L'hameçon VMC en tête de ligne

En 1910, commence la production d'hameçons dans les forges de Grandvillars. VMC est l'acronyme de Vieillard Migeon et Cie, la holding familiale qui œuvre depuis plus d'un siècle dans la fabrication d'un petit objet qu'on n'imagine pas avoir autant de succès. En 1938, l'activité prend un essor considérable et

une usine dédiée ouvre ses portes à Morvillars. C'est elle qui fabrique encore aujourd'hui les hameçons. Christophe Vieillard met en place une double stratégie pour pérenniser le marché et rester N°1 de l'hameçon triple à partir de 1969. Il automatise la production et développe le commerce à l'international. Une vision qui permet à VMC de devenir fournisseur dans 97 pays à travers le monde.

### **Entreprise du patrimoine vivant**

En 2010, la société reçoit le label ministériel "Entreprise du patrimoine vivant" pour son expertise spécifique dans la fabrication des hameçons triples, issue de son expérience manufacturière.

Le "VMC 7 548 Bladed Hybrid" sera exposé parmi les 101 produits du « Fabriqué en France » à l'Élysée ces 18 et 19 janvier. Une distinction qui ravi Cyrille Vieillard, le président de VMC depuis le 1er janvier 2020.

"Cet hameçon triple est relié à un émerillon et pourvu d'une palette destinée à attirer les poissons carnassiers. On peut l'utiliser sur différentes sortes de leurres, rigides ou souples. La palette continue de tourner à 360 ° même lorsque le leurre est à l'arrêt, ce qui permet une pêche dans les herbiers en capturant la lumière en surface. Cet éclat à un effet magique sur les carnassiers. Ce concept innovant a déjà remporté à deux reprises le prix de meilleure nouveauté lors de salons européen et nord-américain."

### **A lire aussi**

Le Peugeot 3008 va carburer sous les ors de la République

Avec sa poignée en olivier, Cristel sort du bois

Les lunettes « Brigitte » Made in Morbier

La star des matelas Mérinos à Paris

Michel Herbelin, à l'Élysée et au poignet de la Première Dame

## Retro Billard Club étrenne ses nouveaux locaux (17/01/2020)

*Les membres du club se déclarent très satisfaits de bénéficier désormais de locaux plus vastes et mieux chauffés.*



*Un joueur en pleine action.*

Philippe Genieux, président, Alain Lacroix, vice-président et secrétaire, Pierre Akir, trésorier et la dizaine de membres du Retro Billard Club se déclarent très satisfaits des locaux que la municipalité a mis à leur disposition le 24 juillet dernier, après la vente du château, pour pratiquer leur passe-temps favori.

Les anciens locaux étaient exigus, vétustes, non adaptés et souvent sans chauffage. Les nouveaux, ceux du Tennis loisirs de Morvillars sont plus spacieux, offrent la possibilité d'y placer les trois tables, sont plus agréables et mieux chauffés.

Bien sûr, comme le précise le président : « Tous ensemble, nous avons travaillé pour encore améliorer notre espace en installant de nouveaux circuits électriques, en repeignant les murs, en agrégeant le sol, en installant des étagères, des rideaux et en équipant les billards de chauffage. L'idéal pour nous serait de pouvoir faire une extension du local pour installer un 4e billard. Tout ceci avec aussi l'aide et le soutien de la municipalité que nous tenons à remercier chaleureusement. »

Le billard pratiqué au sein de l'association, qui évolue en Régionale 2 de la Ligue de Franche Comté, est le billard carambole, appelé aussi billard français. Il se joue avec trois boules (deux blanches et une rouge) et le principe du jeu est de caramboler les deux autres avec sa boule.

Il existe plusieurs modes de jeu : libre, bande, trois bandes, cadre et billard artistique (modes de jeu reconnus par la Fédération française de billard).

L'activité principale du club reste l'entraînement des compétiteurs ou non, mais aussi et surtout l'organisation de compétitions officielles et de tournois. L'entraînement a lieu les mardi et jeudi à 18 h, mais cela n'est pas restrictif. Ceux qui le désirent peuvent venir s'entraîner tous les jours.

Pour tous ceux qui veulent découvrir le billard contacter le 06 82 15 45 00 ou le 06 58 20 97 73 ou [retrobillardclub90@hotmail.com](mailto:retrobillardclub90@hotmail.com).

## Mamans solos, mamans courage (19/01/2020)

*Papa violent, décédé, différends sur l'éducation, ces mamans assument seules le quotidien avec leurs enfants. N'hésitent pas à se sacrifier, dans un seul but : protéger et préserver leurs enfants. Elles se livrent, avec beaucoup de sensibilité.*



*Ces mamans ont accepté de confier leurs difficultés, sur le canapé du Cocon parent'aise, de Morvillars, où elles ont trouvé de l'aide.*

Sur le papier, elles sont définies comme familles monoparentales ou mères célibataires. Au quotidien, ces mamans solos doivent assumer seules l'éducation de leurs enfants. Tout en conciliant leur vie de femme, leur travail. Sept d'entre elles ont accepté de se confier, sur le canapé de Karine Feuillet. Dans son Cocon parent'aise, à Morvillars, elles ont trouvé la force de continuer leur chemin.

### « Accro à la cocaïne »

« Être parent à deux est déjà difficile », reconnaît l'éducatrice spécialisée dans les troubles de l'apprentissage et la précocité intellectuelle. Seule, le quotidien peut devenir un vrai défi.

Céline\*, de Blamont, s'est séparée de son conjoint parce qu'il était « accro à la cocaïne ». Elle a vécu « une séparation difficile avec deux enfants au caractère bien trempé. Je me suis retrouvée face à deux garçons de 4 et 6 ans que je ne connaissais pas, que j'ai découvert autrement. Le petit était rempli de haine et de colère contre son papa. Mais dès qu'il le voyait, il devenait le messie ! »

*À 12, 14 et 16 ans, mes filles, victimes des violences de leur père, sont des proies fragiles, traumatisées. Toutes les trois ont été harcelées, au collège pour les aînées, au primaire pour la dernière. Je m'étais résignée à ne pas me battre, de peur qu'elles soient encore plus stigmatisées. Avant de me laisser convaincre d'en parler au chef d'établissement.*

*Mélanie, de Montbéliard*

### **« C'est la mère qui reçoit tout »**

« Se retrouver seule avec ses enfants, ça chamboule tout », confie Vanessa\*, de Montreux-Château. Maman de cinq enfants, elle a vécu deux séparations. Pour violences conjugales, les deux fois. « Le premier papa a essayé de m'étrangler devant mes enfants », confie-t-elle. « La mère doit faire face à tout : la colère, l'angoisse, le parcours scolaire qui chute. Mes enfants en veulent à leur père, mais c'est la personne présente, la mère, qui reçoit tout. Les finances sont serrées. Travailler est une nécessité et en même temps, il faut payer une nounou quand on est absente. »

Des signalements de maltraitance, il y en a eu plusieurs. « Il n'a eu qu'un rappel à la loi ! Ma fille de 15 ans ne croit plus en la justice. Le deuxième papa m'a également frappée et buvait. Mais on m'a dit que tant qu'il n'était pas pris avec de l'alcool, on ne pouvait pas lui retirer la garde. Je veux juste protéger mes enfants... » Quand ils sont chez leur père, Vanessa « ne vit plus ». « J'ai peur de l'accident. » Pourtant, elle n'a jamais déposé plainte. Pour préserver ses enfants, une fois de plus. « Je n'étais pas capable de supporter qu'ils voient les gendarmes menotter leur papa ». Elle avoue aussi avoir peur des « représailles, pour moi et pour eux ».

« La justice n'est pas de notre côté », reprend Céline. « Si on ne remet pas les enfants le jour de la garde, on peut être poursuivie, mais lorsque le père ne les prend pas le week-end, ne s'en occupe pas, il n'y a pas de conséquence. Sans compter qu'il les remonte contre moi. »

### **Ne pas se montrer faible**

Mélanie\*, de Montbéliard, s'est séparée il y a douze ans, à la naissance de sa troisième fille, « après un événement traumatique », résume-t-elle pudiquement. Ses trois filles ont été victimes de violences de la part de leur père. « J'essayais de les soutenir, j'étais la seule personne qui pouvait intervenir. » Elle a porté plainte, il a été condamné à une amende.

Toutes ces mamans solos ont mis du temps à demander de l'aide. Pour ne pas se montrer faibles, parce qu'elles culpabilisaient, aussi. Elles invitent aujourd'hui celles qui sont dans leur situation à ne pas rester seules.

\* Nous ne publions pas les noms de famille pour préserver les enfants.

## « Un véritable combat »



*Jeanne Marchand, de Valdoie, avec Quentin, 12 ans et Pauline, 10 ans*

Quelle que soit la situation, les mamans solos n'ont qu'un unique objectif : tout faire pour que leurs enfants aient un quotidien le plus équilibré possible. Quitte à mettre leur propre vie entre parenthèses. « Quand on est maman, ça passe avant tout », lâche Vanessa.

Mais c'est seule qu'il faut tout gérer. « Avec une seule paie, une pension de 150 €, on ne sort pas, on ne va pas en vacances, on ne fait pas de beaux cadeaux. Les enfants nous en veulent et c'est un vrai combat. »

Rester stoïque aussi face aux remarques blessantes, aux reproches de ceux qu'on a mis au monde. Aux agissements de la belle-famille aussi. Jeanne Marchand, de Valdoie, s'est séparée il y a deux ans. « La sœur de mon ex le manipule et veut s'approprier les enfants. Elle décide tout pour lui. » Une mainmise ressentie par Quentin, 12 ans et Pauline, 10 ans. « Une fois, quand on était chez papa, il nous a cachés près de la machine à laver pour ne pas qu'elle nous voie... » Lorsqu'on est une « maman poule » comme Sandrine Morel, de Pont-de-Roide, mère de trois enfants, la séparation est d'autant plus douloureuse. « Mon fils explosait, il était en fusion totale avec moi. Aujourd'hui, il a 12 ans et il a encore du mal à se détacher de moi... et inversement ! »

## « Le papa assume son autorité parentale »



*Sophie Kiefer de Pont-de-Roide.*

Sophie Kiefer, de Pont-de-Roide, s'est séparée avant Noël. « On se chamaillait souvent sur l'éducation du grand de 10 ans. Je prônais une éducation positive, mais le papa n'avait pas les mêmes idées. » Pour autant, il est venu aux consultations à Morvillars. « Ensemble, on a compris que, depuis qu'on est parents, on s'est oublié en tant que couple. Le but, c'est que l'aîné et les jumeaux de 5 ans soient bien. On a instauré une garde alternée à l'amiable. Mon ex prend ses responsabilités de papa et applique les méthodes que Karine Feuillet nous a transmises. Quand je sanctionne un enfant, il le fait aussi lorsqu'il est chez lui. Il a fait un vrai cheminement et assume davantage son autorité parentale. On a organisé un goûter de Noël tous ensemble pour montrer qu'on est uni sur l'éducation. »

Sophie note aujourd'hui toutes les « premières fois » : « le premier Noël à quatre au lieu de cinq, le premier anniversaire depuis la séparation... Je trouve le temps long quand ils ne sont pas avec moi. Mais c'est encore trop tôt pour que je puisse penser à moi et en profiter pour faire d'autres choses. »

## Au passage à niveau, vous serez bientôt filmés (27/01/2020)

La SNCF va expérimenter la vidéoprotection sur les passages à niveau pour inciter les usagers à respecter la signalisation. Sur l'axe Belfort-Delle, six caméras ont été installées, comme à Morvillars, et un bilan sera fait dans un an pour évaluer l'efficacité de ce nouveau dispositif.



*Déjà en place, les caméras seront fonctionnelles dans quelques semaines sur les six passages à niveau équipés entre Belfort et Delle.*

Il est 11 h 49 mardi matin quand les barrières du passage à niveau numéro 15, à Morvillars, s'abaissent. Les automobilistes s'arrêtent, le train passe et deux minutes plus tard, la circulation peut reprendre son cours. Sur le papier, ça paraît simple. Pourtant, chaque année, des dizaines de personnes perdent encore la vie sur un passage à niveau en France.

Voilà pourquoi les différents points sensibles font l'objet d'aménagements réguliers pour renforcer la sécurité. Sur la ligne Belfort-Delle, on trouve treize passages à niveau (contre vingt au début des travaux). Tous sont désormais précédés d'une zone 30 et de ralentisseurs afin de limiter la vitesse des voitures à l'approche des barrières.

### **Six passages à niveau équipés**

Depuis l'automne, six passages à niveau sont même dotés de caméras de vidéosurveillance : à Danjoutin, Bourgone, Morvillars, Grandvillars, Joncherey et Delle.

Mardi, c'est à Morvillars que les responsables de SNCF Réseau et le préfet du Territoire de Belfort, David Philot, se sont retrouvés pour présenter ces caméras qui seront mises en service dans quelques semaines.

« On profite de cette ligne nouvelle pour tester des dispositifs innovants qui viennent en complément de la réglementation déjà existante », explique Jérôme Grand, directeur territorial de SNCF Réseau Bourgogne Franche-Comté.

### **« Une éducation à faire »**

L'objectif est double : jouer un rôle dissuasif - les automobilistes ayant tendance à ralentir à la vue d'une caméra - et pouvoir disposer d'images (conservées trente jours) lorsque des incidents ont lieu. Ainsi, SNCF

Réseau pourra adapter ses prochains aménagements en fonction des résultats et, surtout, des preuves claires seront disponibles en cas de versions divergentes après un accident.

Le préfet, qui évoque « un vrai enjeu de sécurité », se félicite de ce déploiement sur l'axe ferroviaire Belfort-Delle. « Les gens ont perdu l'habitude du fonctionnement de cette ligne. Les automobilistes doivent retrouver le réflexe. » « C'est un sujet essentiel », ajoute le vice-président de la Région Michel Neugnot. « Il y a des précautions à prendre et surtout une éducation à faire. »

### **Dissuasion et non verbalisation**

Dans cette optique, des actions de prévention sont menées par SNCF Réseau, dont les agents se rendent régulièrement sur les passages à niveau pour distribuer de la documentation aux automobilistes. Ces derniers mois, ils se sont ainsi déployés à Valdoie et Danjoutin. À Morvillars, ils sont intervenus dans une école et iront prochainement à la rencontre de collégiens.

Reste une question : les caméras seront-elles seulement dissuasives ou auront-elles un pouvoir de verbalisation ? Les autorités se veulent claires : il ne s'agit pas de radars maquillés. « On veut jouer sur les comportements », clarifie la SNCF à ce sujet.

Dans un an, un rapport sera réalisé pour vérifier l'efficacité de ces expérimentations vidéo. On verra alors si les passages à niveau équipés de caméras sont moins accidentogènes que les autres.



## La ligne Belfort-Delle continue de faire débat (22/01/2020)

La fréquentation de la ligne ferroviaire ne décolle décidément pas. Pour doper les ventes, la Région a lancé une vaste campagne de communication. L'objectif est d'atteindre 1 600 voyageurs par jour d'ici à 2021.



*En novembre, la Région a lancé une vaste campagne de communication pour « appâter » de nouveaux usagers sur la ligne Belfort-Delle*

Inaugurée en décembre 2018, la ligne Belfort-Delle a toujours autant de mal à attirer des utilisateurs. S'il n'y a « pas de sujet » du côté des infrastructures comme l'explique la SNCF, la fréquentation ne décolle pas.

Un an après la réouverture de l'axe ferroviaire, la Région Bourgogne-Franche-Comté relevait une fréquentation de 400 à 600 voyageurs chaque jour. Insuffisant. Pour doper les ventes de billets et d'abonnements, une grande campagne de communication a été mise en place.

### Cap sur 2021

« On a mis en œuvre des moyens, assure Michel Neugnot, vice-président de la Région en charge des transports. On avait prévu qu'on passerait d'abord par une phase de tests pendant un an. On reste sur ce principe. La campagne de communication nous permet d'apporter des éléments de correction », explique l' élu, qui indique avoir eu de « très bons retours » sur cette opération de communication.

On n'en saura en revanche pas plus sur les derniers chiffres de fréquentation. « Il y a eu des grèves, donc les chiffres ne veulent rien dire ». L'objectif affiché reste donc d'atteindre 1 600 voyageurs par jour d'ici 2021. Sans quoi il faudra trouver des pistes pour rentabiliser cet investissement, comme l'ouvrir au transport de marchandises, par exemple.

### Le train jusqu'à Giromagny, c'est non

Dans L'Est Républicain du 9 décembre 2019, Bernard Weidmann, président de l'APTURE (Association pour la promotion des transports urbains respectueux de l'environnement) réclamait une nouvelle ligne ferroviaire entre Belfort et Giromagny. Une demande à laquelle Michel Neugnot oppose une fin de non-recevoir. « Sur Belfort-Delle il y avait un potentiel fort, d'où l'investissement de 110 millions d'euros consenti. Là, le potentiel est moindre donc le train n'est pas la solution. Vouloir le train partout ne justifie pas de rouvrir des lignes fermées depuis 20, 30 ou 50 ans. C'est déconnecté de toute réalité. »

## Surveillance du passage à niveau (24/01/2020)

**Des passages à niveau équipés de caméras de surveillance dans le Territoire de Belfort**

**Vendredi 24 janvier 2020 à 10:17 -**

**Par Mado Oblin, France Bleu Belfort-Montbéliard**

Sur la ligne de TER Belfort-Delle, six passages à niveau sont maintenant équipés de caméras de surveillance. Le but : dissuader les automobilistes qui seraient tentés de passer quand le feu est rouge, au moment où les barrières se ferment.



*A Morvillars, le passage à niveau est équipé de caméra de vidéosurveillance*

Le dispositif était présenté à la presse mardi 21 janvier. Six passages à niveau sont équipés de caméras (à Danjoutin, Bourogne, Morvillars, Grandvillars, Joncherey et Delle) sur les treize que compte la ligne Belfort-Delle. Une trentaine de TER y circulent chaque jour.

Les caméras sont à l'essai pendant un an, notamment à Morvillars. En moyenne 8000 voitures empruntent ce passage à niveau quotidiennement. Quand le feu passe au rouge, certains automobilistes n'hésitent pas à traverser alors que la barrière est en train de se fermer. Isabelle Ricciardella est responsable communication à la SNCF Réseau. Pendant les opérations de sensibilisation, elle constate régulièrement ce type de comportement. Elle rappelle aux automobilistes les règles de sécurité à l'approche d'un passage à niveau : "La première règle étant, feu qui clignote : arrêt absolu." Elle en profite pour les informer que le passage à niveau est maintenant filmé.



*A Morvillars, 8000 véhicules empruntent le passage à niveau chaque jour*

### **Prévenir les accidents**

Les images seront conservées 30 jours, et seront visionnées en cas d'accident. *"Pour le moment on est uniquement sur l'enregistrement d'images qui permettent à la SNCF de savoir exactement ce qu'il se passe sur le passage à niveau. On n'est pas sûr de la verbalisation, explique Jérôme Grand, le directeur de SNCF Réseau en Bourgogne Franche-Comté. Ces images seront exploitées pour continuer à améliorer la prévention aux abords des passages à niveau et pour réduire les accidents."*

### **Une mesure expérimentale**

*"On vérifiera l'efficacité de ce dispositif en le comparant avec les sept autres passages à niveau qui ne sont pas équipés de caméras de surveillance", précise David Philot, préfet du territoire de Belfort. Dans un an, la mesure pourrait être généralisée à d'autres lignes de train si elle s'avère efficace. Il rappelle également que l'an dernier, dans le Territoire de Belfort, une personne est décédée lors d'un accident sur un passage à niveau.*

## Cabinet de curiosités (25/01/2020)



**24** C'est le nombre d'élèves de 5e C du collège Lucie-Aubrac, qui, avec le professeur d'arts plastiques Agnès Lloret et le professeur de SVT Marie-Claude Lepera, ont travaillé sur le 2e volet du cabinet de curiosités, les amenant à réfléchir aux problématiques environnementales. Avec l'artiste vidéaste Eric Bernaud, Vincent Marguet, de l'Espace Multimédia Gantner de Bourogne, et les deux professeurs, ils ont réalisé des affiches, des modèles réduits, des petits films... Une exposition sera présentée lieu à l'Espace Gantner du 24 au 26 mars.

## Territoire de Belfort : encore loin de la moyenne nationale (26/01/2020)



*Des dix maires femmes actuellement en poste, quatre ont d'ores et déjà annoncé qu'elles ne se représenteraient pas : Évelyne Caloprisco-Chagnot à Cravanche, Chantal Bergdoll à Auxelles-Haut, Emmanuelle Py à Croix et Bénédicte Minot à Lagrange. Photo ER /DR*

Après les municipales de 2014, le Territoire de Belfort comptait six femmes exerçant la fonction de maire. Le chiffre était en baisse significative puisque ce scrutin avait vu neuf femmes passer la main ou être battues alors que deux femmes accédaient au poste de maire en lieu et place d'un homme (à Botans et Romagny-sous-Rougemont). À l'issue de ce mandat 2014-2020, on compte dix femmes maires, quatre ayant pris leurs fonctions en cours de mandat (à Cravanche, Delle, Evette-Salbert et Valdoie).

### **Quatre sur dix se représentent**

Combien seront-elles à l'issue du scrutin de mars ? Difficile à dire. Pour l'heure on sait que quatre d'entre elles sont candidates à leur succession – Corinne Coudereau à Valdoie, **Françoise Ravey à Morvillars**, Marie-Laure Friez à Botans et Sandrine Larcher à Delle –, quatre ont annoncé qu'elles arrêtaient – Chantal Bergdoll à Auxelles-Haut, Évelyne Caloprisco-Chagnot à Cravanche, Bénédicte Minot à Lagrange et Emmanuelle Py à Croix – et deux réfléchissent encore – Jeannine Genevois à Romagny-sous-Rougemont et Monique Dinet à Chavanatte.

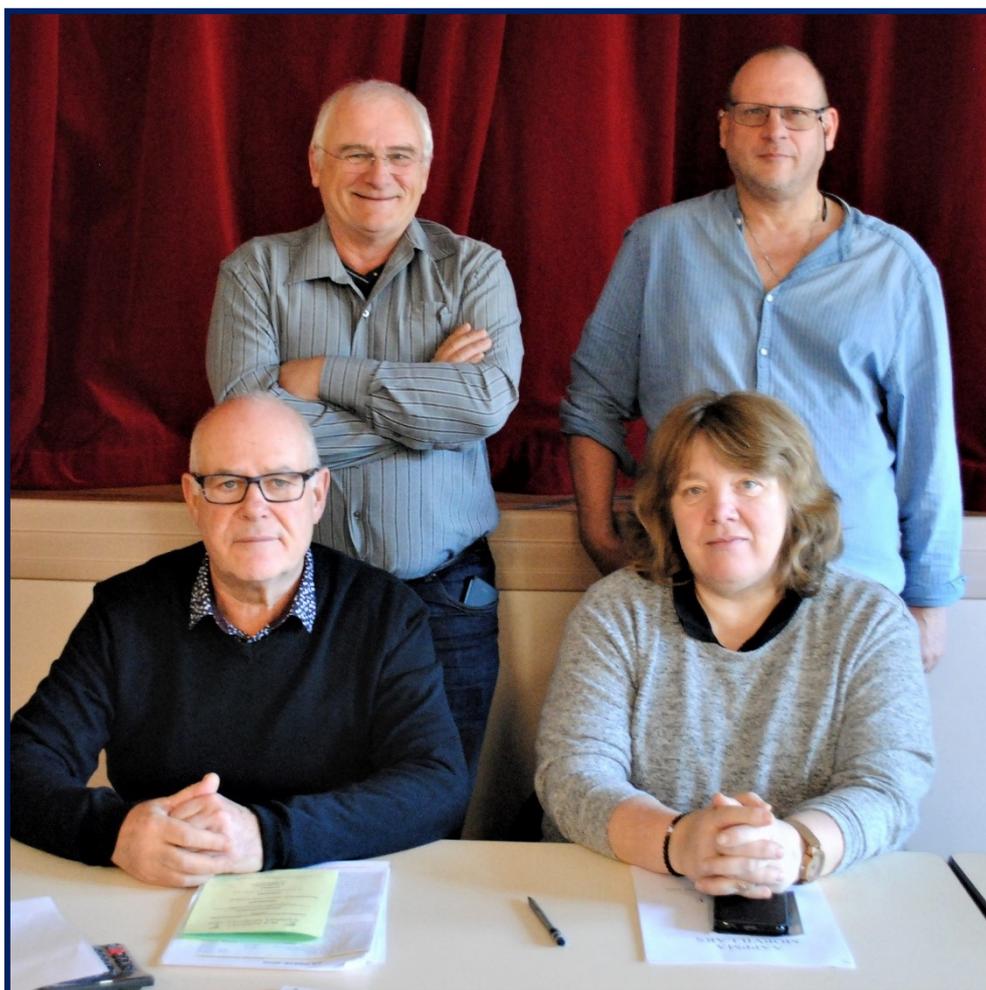
Si le pourcentage de maires femmes s'élève à 16,81 % en France, comme le rappelait une étude de l'Insee parue en mars 2019, il n'est que de 8,33 % dans le Territoire, faisant du département l'un des plus mauvais élèves en la matière. Pourtant, on compte 37,07 % de femmes dans les conseils municipaux des communes de moins de 1 000 habitants dans le département, preuve que les femmes ne comptent plus pour des prunes.

D'ailleurs, on voit émerger ces femmes élues à des postes d'adjointes ou de conseillères municipales se lancer dans la campagne. C'est déjà le cas à Autrechêne, Bavilliers, Evette-Salbert et Phaffans.

### **Duels féminins dans deux communes**

Dans cette dernière commune qui compte 450 habitants, il y a d'ailleurs deux femmes actuellement élues qui se sont déclaré officiellement candidates. On relève aussi un autre duel 100 % féminin à Valdoie, seconde ville du département. On compte pour l'heure douze femmes candidates officielles dans les communes, chiffre auquel on ajoutera les quatre listes menées par des femmes à Belfort. Pour l'heure, c'est loin d'être suffisant pour atteindre la moyenne nationale : pour cela il faudrait que soient élues au moins 17 femmes au poste de maire à l'issue du scrutin des 15 et 22 mars.

## Deux nouveaux commissaires aux comptes pour les pêcheurs (30/01/2020)



*De gauche à droite au 1<sup>er</sup> plan : Thierry Chavanne (trésorier), Nathalie Schauner, présidente, et au 2<sup>e</sup> plan : Patrick Valentin et Sylvain Jacoto les commissaires aux comptes.*

Dimanche 26 janvier, dans la salle de la mairie de Morvillars, Nathalie Schauner, présidente de l'AAPPMA La Pointe a ouvert la 61<sup>e</sup> assemblée générale devant une quinzaine de personnes. Les rapports d'activité et moral montrent une association saine et active, avec une augmentation des ventes de cartes de pêche : 210 en 2019 pour 120 en 2018.

Nathalie Schauner a déclaré que pour 2019 La Pointe avait aleviné 837 kg de truites arc-en-ciel et 180 kg de truites fario pour une somme de 4 712 €. En 2020, la proposition d'alevinage est de 840 kg d'arc-en-ciel et 150 kg de fario pour un montant de 4 418 €. Le trésorier Thierry Chavanne a présenté un bilan financier équilibré que les deux commissaires aux comptes, MM. Thevenet et Chardenot, ont approuvé.

Dans la foulée, deux nouveaux commissaires aux comptes, Patrick Valentin et Sylvain Jacoto, ont été élus à l'unanimité. Fabien Tirole, garde-pêche particulier assermenté a donné des précisions pour 2020. L'alevinage se fait par la mise à l'eau de truites, mâles et femelles. La pêche au sandre est limitée à un spécimen par jour et par pêcheur. Cette année, la pêche a été fermée le 26 janvier. Elle ouvrira le 14 mars pour la truite, le 19 avril pour le brochet et le 1<sup>er</sup> juin pour le sandre.

## La SNCF renforce la vidéoprotection sur l'axe Belfort-Delle (30/01/2020)

Ma Commune Info Publié le 30/01/2020

Suite à de "*nombreux comportements à risques*" relevés par la SNCF depuis 2018 aux abords des passages à niveau, il a été décidé de renforcer les dispositifs et d'ajouter des caméras de vidéoprotection sur six passages à niveau de la ligne Belfort-Delle.



Le 21 janvier 2020, une caméra a été installée sur le passage à niveau n°15 situé à Morvillars. Quotidiennement, 30 trains circulent sur cette ligne en semaine et 8000 véhicules empruntent en moyenne ce passage à niveau chaque jour, dont 5% de poids lourds. Étaient présents à cette inauguration David Philot, préfet du Territoire de Belfort (90) et Jérôme Grand, directeur territorial SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté.

### Quelles sont les mesures mises en place ?

À la demande de l'Autorité française de sécurité ferroviaire, SNCF Réseau a mis en place de nouvelles installations qui visent à renforcer la sécurité aux passages à niveau sur la ligne Belfort-Delle. Ces expérimentations ont consisté à mettre en place :

- La vidéoprotection,
- Des demi-barrières équipées de LED,
- Un marquage au sol : bande rugueuse de délimitation de la zone d'arrêt avant le franchissement du passage à niveau (damier blanc),
- Des panneaux annonçant un espace surveillé,
- Des signaux lumineux pour les piétons.

### Quel est l'objectif ?

L'objectif premier est "*d'inciter les usagers à observer et surtout à respecter la signalisation pour éviter tout accident*", explique la SNCF.

La vidéoprotection se traduit par la mise en place de caméras de surveillance dans un lieu public ou privé afin de permettre, en temps réel ou différé, de :

- Surveiller un espace défini,

- Apprécier les situations,
- Dissuader par la présence d'une surveillance visible et permanente,
- Détecter tout évènement ou comportement anormal,
- Identifier un individu, un véhicule, un objet...

Ce dispositif est très encadré : les images sont enregistrées et conservées pendant 30 jours. Passé ce délai, elles sont automatiquement supprimées. SNCF Réseau et la Préfecture du Territoire de Belfort sont les seules entités à pouvoir les consulter.

SNCF Réseau en partenariat avec la Préfecture du Territoire de Belfort, a équipé en vidéoprotection six passages à niveau sur les 13 que compte la ligne Belfort-Delle :

- le PN n°1 à Danjoutin,
- le PN n°13 à Bourogne,
- le PN n°15 à Morvillars,
- le PN n°18 à Grandvillars,
- le PN n°20 à Joncherey,
- le PN n°22 à Delle.

Remarque : Un rapport sera réalisé par SNCF Réseau l'année prochaine afin de déterminer l'efficacité de ces installations.

#### **Rappel des règles à l'approche d'un passage à niveau :**

- Ralentissez.
- Arrêtez-vous avant le feu dès qu'il clignote au rouge, sous peine d'être en infraction (en cas de franchissement d'un passage à niveau : à partir de 135 € d'amende et retrait de 4 points sur le permis de conduire)
- Ne vous arrêtez jamais sur la voie ferrée.
- Avant de vous engager sur le passage à niveau, assurez-vous de pouvoir vous dégager rapidement du passage à niveau, en particulier si la route est encombrée

Publié le 30 janvier par Hélène L.



## Avis de décès : monsieur André NORO (29/01/2020)

<b>Avis de décès</b>	<b>29/01/2020</b>
<b>MORVILLARS - GRANDVILLARS</b>	
Colette, son épouse ; Frédéric et Marie-Céline NORO, son fils et sa belle-fille ; Marie-Aimée et Alain LATOUR, sa fille et son gendre ; Ses petits-enfants et leurs conjoints, Ses arrière-petits-enfants ; Pierrette, Jean-Noël, Marcel, Jocelyne, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ; Ses neveux et nièces ; Les familles NORO, ROSSÉ, LATOUR, BELET, GUARDIA, parentes et amies	
ont la douleur de vous faire part du décès de	
<b><i>Monsieur André NORO</i></b>	
<b><i>Retraité de la gendarmerie et de la SAFC</i></b>	
à l'âge de 86 ans.	
Les obsèques auront lieu samedi 1er février 2020, à 10 h 30, en l'église de Morvillars. André repose au funérarium Henner, à Grandvillars.	
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.	
<small>Avis de décès paru dans L'Est Républicain le 29/01/2020   réf 972361000_LER_1   publication web le 29/01/2020. Vous pouvez acheter et lire <a href="#">L'Est Républicain du 29/01/2020</a></small>	

<b>Avis de décès</b>
<b>MORVILLARS</b>
Madame le Maire et l'ensemble du conseil municipal ont le regret de vous faire part du décès de
<b><i>Monsieur André NORO</i></b>
<b><i>Ancien conseiller municipal de 1983 à 2008</i></b>
et présentent leurs plus sincères condoléances à son épouse Colette, à ses enfants et à toute la famille.
Les obsèques auront lieu samedi 1 <sup>er</sup> février 2020, à 10 h 30, en l'église de Morvillars.